



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

lutte contre l'orpaillage illégal en Guyane

Question au Gouvernement n° 2163

Texte de la question

LUTTE CONTRE L'ORPAILLAGE ILLÉGAL EN GUYANE

M. le président. La parole est à M. Gabriel Serville.

M. Gabriel Serville. Mercredi dernier, le sergent-chef Edgar Roellinger, le caporal-chef Cédric Guyot et le caporal-chef Mickaël Vandeville du 19^e régiment du génie de Besançon perdaient la vie au cours de l'opération Harpie de lutte contre l'orpaillage illégal en Guyane.

Au nom de tous, je tiens à leur rendre hommage et à exprimer notre gratitude aux forces armées engagées contre les garimpeiros. *(Mmes et MM. les députés se lèvent et applaudissent longuement.)*

Nous souhaitons également un prompt rétablissement aux cinq autres militaires blessés dans l'opération.

L'heure est au recueillement. Cependant, nous devons nous interroger autrement sur tous ces drames que provoque l'orpaillage illégal.

En effet, voilà près de trente ans que des milliers de garimpeiros pillent, détruisent, empoisonnent et tuent dans une folle ruée vers l'or guyanais. En dépit des efforts déployés, les chiffres sont catastrophiques : jusqu'à 1 000 sites employant 15 000 hommes qui volent chaque année environ 10 tonnes d'or et déversent 1 500 kilos de mercure dans nos rivières.

À telle enseigne que, la veille du drame, le groupe GDR déposait ici même une demande de commission d'enquête sur la lutte contre l'orpaillage illégal en Guyane qui, vingt ans après le lancement des opérations, ne parvient toujours pas à éradiquer ce phénomène.

Demander des explications, ce n'est pas remettre en cause l'engagement des hommes sur le terrain. Au contraire, c'est s'inquiéter des modalités de leur intervention et des conditions de leur sécurité face à des garimpeiros lourdement armés et qui n'ont rien à perdre.

Monsieur le Premier ministre, au vu de l'hécatombe de militaires et de l'empoisonnement irréversible au mercure des populations amérindiennes, votre Gouvernement est-il prêt à prendre la mesure de cette guerre qui ne dit pas son nom et à engager enfin des moyens proportionnés aux enjeux du maintien de notre souveraineté nationale ? (Applaudissements sur les bancs des groupes GDR et SOC ainsi que sur plusieurs bancs du groupe LR.)

M. le président. La parole est à Mme la ministre des armées.

Mme Florence Parly, *ministre des armées*. Le 17 juillet, c'est avec beaucoup d'émotion et de tristesse que nous avons appris la mort accidentelle de trois militaires français engagés dans le cadre de l'opération Harpie de lutte contre l'orpaillage illégal.

Permettez-moi, comme vous l'avez fait à l'instant, de rendre hommage au sergent-chef Edgar Roellinger, au caporal-chef Cédric Guyot et au caporal-chef Mickaël Vandeville. (*Applaudissements sur tous les bancs.*) Mes pensées et mes condoléances vont à leurs familles, à leurs proches et à leurs frères d'armes.

Ces soldats étaient engagés depuis le 11 juillet dans une opération visant à détruire les sites d'orpaillage. Ils évoluaient dans une zone particulièrement reculée, inaccessible par voie fluviale ou terrestre.

Vous le savez, les armées sont résolument engagées dans la lutte contre l'orpaillage clandestin. L'opération Harpie, qui a été lancée en 2008, est conduite sous l'autorité du préfet de la Guyane et du procureur de la République.

Les opérations contre les mines et les camps des orpailleurs sont menées de manière ininterrompue et nos soldats sont engagés dans des conditions particulièrement éprouvantes et dangereuses. Harpie est probablement l'une des missions les plus exigeantes qu'assurent nos militaires aujourd'hui. Elle demande beaucoup de courage, de résistance et d'endurance. En 2018, cette opération représentait 1 323 patrouilles conjointes avec la gendarmerie, 4 000 jours de patrouille, soit environ 11 patrouilles par jour en moyenne. Ses résultats sont en forte amélioration, puisque 765 sites ont été détruits, soit 150 de plus que l'année précédente.

Voilà quelques éléments concrets sur ce que nos soldats font chaque jour. Leur dévouement force le respect et nous oblige. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM ainsi que sur certains bancs des groupes LR et UDI-I.*)

Données clés

Auteur : [M. Gabriel Serville](#)

Circonscription : Guyane (1^{re} circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2163

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Armées

Ministère attributaire : Armées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 juillet 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [24 juillet 2019](#)